

Docteur Théo COMBES  
Président du SNJMG  
president@snjmg.org  
06 81 00 22 90

Snjmg

A Suresnes, le 23 mars 2015

A l'attention de : Madame la Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes

Objet : Préavis de grève

Madame la Ministre,

A ce jour le Syndicat Nationale des Jeunes Médecins Généralistes n'a pas noté de réponse satisfaisante à ses revendications concernant :

- L'organisation du système de soins dans le projet de loi de Santé,
- La revalorisation urgente des moyens d'exercice de la Médecine Générale,
- Les conditions de travail des Internes,
- La tragédie des « Privés de Thèse ».

En conséquence, au nom du SNJMG, je dépose par la présente un préavis de grève totale et illimitée, incluant la permanence des soins, à compter de ce jour.

Les catégories professionnelles concernées sont les suivantes :

- Internes en Médecine Générale
- Jeunes médecins généralistes salariés par l'Hôpital public ou par d'autres structures publiques ou privées,
- Remplaçants en Médecine Générale,
- Médecins généralistes collaborateurs salariés ou libéraux,
- Médecins généralistes installés depuis moins de 10 ans.

Avec mes respectueux hommages, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Dr Théo Combes

Président du SNJMG

